MAIRIE DES ALLUES

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
CSRPN
5 Place Jules Ferry
69006 LYON

Les Allues, le 11 mars 2025

Service : Equipements station et aménagement durable de la montagne
Affaire suivie par : Julie MOLINIER
Référence : SD/JM 2025/25
Adresse e-mail : julie.molinier@mairiedesallues.fr

Objet : Projet de rénovation de la cave de Tuéda
Avis du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel

Madame, Monsieur,

Vous m'avez transmis le compte-rendu de la séance du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel du 28 janvier dernier relative à l'examen de la demande d'autorisation de travaux dans la réserve naturelle nationale du Plan de Tuéda pour la rénovation de la cave de Tuéda.

Je tenais tout d'abord à remercier les membres du CSRPN pour leur écoute.

J'ai bien pris connaissance des demandes du Conseil qui seront intégralement prises en compte dans la réalisation des travaux et leur suivi. Une partie significative de ces préconisations était d'ailleurs d'ores et déjà prévue dans les engagements de la Commune listés dans le dossier de demande d'autorisation :

- **Réalisation des travaux lourds à l'automne afin de limiter au maximum le dérangement de la faune** : ce calendrier est celui proposé dans le cadre de la mesure MR1 d'adaptation des travaux au calendrier de sensibilité écologique indiquée dans le dossier de demande d'autorisation. L'année d'engagement (2025 ou 2026), va désormais dépendre de l'issue de l'instruction du permis de construire et de la capacité d'engager la consultation des entreprises de travaux en conséquence.

- **Installation de filets anti-intrusion autour du chantier et limitation de la circulation d'engins pendant la migration printanière des amphibiens** afin de limiter leur pénétration et le risque de mortalité d'individus : cet engagement est d'ores et déjà prévu dans les mesures MR1 ("*Adaptation des travaux au calendrier écologique*"), MR2 ("*Dispositif limitant l'intrusion des amphibiens sur l'emprise chantier*") et MR3 ("*Respect strict des emprises travaux*") proposées dans le dossier de demande d'autorisation.

- **Installation de dispositifs pour éviter tout stationnement en dehors des places prévues dans le dossier** : conformément à la mesure MR8 proposée dans le dossier de demande d'autorisation, les

MAIRIE DES ALLUES
124, rue de la Resse - 73550 Les Allues
accueil@mairiedesallues.fr - www.mairiedesallues.fr
Services administratifs : 04 79 08 61 04 - Services techniques : 04 79 08 98 20

espaces libérés par le projet, en particulier ceux actuellement utilisés en stationnement, seront renaturés. Une mise en défens avec des blocs rocheux semi-enterrés reproduisant le paysage d'éboulis sera mise en œuvre pour garantir l'accessibilité aux véhicules. La disposition de rochers et la présence de gros cailloux dans le sol favorisera par ailleurs une meilleure reprise végétale (moindre accessibilité à la faune, aux animaux du GAEC et aux piétinements divers).

- **Réalisation d'un suivi photographique de l'emprise des travaux selon des modalités à définir** : ce suivi sera intégré dans la prestation de l'écologue et/ou du maître d'œuvre pendant la phase de réalisation du chantier. Les modalités précises de ce suivi seront précisées en amont avec le gestionnaire de la réserve et la DREAL.

- **Nettoyer et traiter les engins en dehors de la réserve pour éviter toute dispersion d'espèces invasives** : cette action est d'ores et déjà prévue dans la mesure MR5 ("*Limitation de la pollution en phase travaux*") proposée dans le dossier de demande d'autorisation.

- **Réaliser un suivi sur 5 ans à l'issue des travaux avec semis complémentaires** au bout de 3 ans puis 5 ans en cas d'insuffisance de la reprise de la végétation : ce suivi sera prévu dans la mission de l'écologue sus-mentionné.

- **Valider en amont avec le gestionnaire de la réserve le choix des arbustes transplantés** : cette validation préalable était d'ores et déjà prévue dans le dossier de demande d'autorisation, la Commune s'y engage.

Mes services restant à votre disposition pour toute précision, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Maire
Thierry MONIN

Copie : DREAL AURA - A l'attention de Maxime EGO